

Genre du véhicule Voiture de livraison	Marque de fabrique C H E V R O L E T	Type Sportvan Beauville 30 modèle CG31306 (5 places) / (moteur L)	Fiche d'homologation N° CH 3333 04
---	---	---	---------------------------------------

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C, Detroit, Michigan (USA)
 Identification "CG31306" et "CH3333 04" sur la plaquette du constructeur
"CGL36.." devant le No du châssis
 Plaquette constr. à l'avant, sous le capot
 N° du châssis à gauche, dans montant de porte
 Ident. du moteur "L" à gauche, à l'avant sur la culasse (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. General Motors Suisse SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienna
 Vehicule homologué prototype Signes fixes dans code du type CG31306 / CGL36..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission boîte automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV-disques/AR-exp.interne,
avec assistance par dépression,
AV= soupape de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin séparée

Moteur	Marque	<u>CHEVROLET</u>	Type	<u>L</u>
Construction	<u>V</u>	Temps	<u>4</u>	
Carburant	<u>B</u>	Position	<u>avant</u>	
Retroidiss.	<u>eau</u>	Nombre cylindr.	<u>8</u>	
Alésage	<u>101,6</u>	Course	<u>88,39</u>	
Cylindrée	<u>5733</u>	CV-impôt	<u>29,20</u>	
Puissance en CV	<u>165 SAE-net</u>	à t/min	<u>3800</u>	
Bruit	<u>75</u> dB/A	à t/min	<u>3800</u>	
Silencieux	<u>1 pot 540x250x140 mm</u>		<u>+</u>	
Mesure des gaz	<u>OCE = 1,0 % à 500 t/min</u>		<u>*</u>	
Déparasitage	<u>OCE = annexe B, chiffres 3+4 = D</u>			

Carrosserie fourgon avec fenêtres
 Nombre de portes 2+1 droite + 1 AR Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité A r4m **) Rétroviseur + 2/de chaque côté
 Cale - Atteillage -
 Antivol -
 Nombre de places t. 5 av. 2 centre - ar. 3
Dimensions
 Longueur int. 2150 ext. 5105 Empattements 3175 /
 Largeur 1320/1790 2019
 Hauteur 1300 Voie av 1725 ar 1715
 Porte à faux lat. - Voies av -
av 747 ar -
ar 1000 Braquage g 14500 d 14500

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>1120</u>	<u>1020</u>	<u>2140</u>
Charge utile	<u>242</u>	<u>885</u>	<u>1127</u>
Poids total	<u>1362</u>	<u>1905</u>	<u>3267</u>
Garantie fabr.			<u>3357</u>
Dimens. pneus	<u>8.75-16,5</u>	<u>8.75-16,5</u>	(Variantes §)
Ply / bar	<u>8 / 3,2</u>	<u>8 / 4,6</u>	voir
Charge	<u>1560</u>	<u>2032</u>	remarques)
pour V max	<u>135</u>	<u>135</u>	

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 130 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h

Equipement	+)	
Feux de route	HCR H4 (E)	
Feux de croisement	HCR H4 (E)	
Feux de position	SAE IP69 GUIDE 81	
Feux rouges	SAE STIAR 70 GUIDE 81	
Feux stop	id.	
Clignoteurs	av SAE IP 69 GUIDE	SAE PIA 69 ar voir feux rouges
Catadioptres	av	AV+AR=compl ar I (E)
Feux de gabarit	av	AR=compl.+ ar
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ au centre, en haut dans la porte	
Essuie-glace	2/ balais avec spatule lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY "F" + "A"	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	CHEVROLET Sportvan Beauville 30		
Homologation			
N°	CH	3333 04	
Carrosserie	fourgon avec fenêtres		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	2140	Carburant	B.
Charge utile	1127	CV-impôt	29,20
Poids total	3267	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Mesure des gaz : satisfait aux exigences selon ECE-15, modification 01; une vignette n'est pas exigée (L'EM No 33 529).

**) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes selon OCE art. 23, al. 3bis; des ceintures du type A R4m sont exigées.

+) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position sont équipés de verres blancs;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- les catadioptres d'origine sont placés trop haut; 2/ I (E) sont montés sur le pare-chocs;
- 2 rétroviseurs rabattables sont montés de chaque côté;
- la sortie de l'échappement est dirigée droit vers l'arrière;
- un dispositif de protection selon OCE art. 23, al. 2 est exigé.

§) A noter dans le permis de circulation:

n'est admis qu'avec les pneus suivants (V/max.)

- GOOD YEAR "Hi-Miler Wide Tread" ou
- FIRESTONE "Transport 500" à partir du No de pneus se terminant par 156 (date de production 15e semaine 1976)
- MICHELIN "8.75-16.5 XCA Tubl. PR 8"

Remplace FH CH 3333 04 du 1.12.1975

Indications permis circulation / pneus

(17.12.1976) (8.9.78)

Lieu et date de l'homologation
Studen, 1.12.75

Homologation fédérale des types de véhicules